

Les bases du Capital - Investissement

PRIVATE EQUITY





Avant - propos

Le capital-investissement ou Private Equity est un mode de financement implanté en France depuis les années 70. Il offre une **alternative aux moyens de financement classiques** pour une entreprise. Avec **environ 3 400 milliards de dollars gérés**, il devient une classe d'actifs à part entière.

Il s'agit d'une opération par laquelle **un investisseur, via une enveloppe dédiée, prête de l'argent ou achète des titres de sociétés non cotées en Bourse. Les sociétés ciblées recherchent de nouveaux fonds propres.** Ce financement permet de soutenir des entreprises à différents stades de développement en vue de créer de la valeur. Il les accompagne dans leur construction afin de profiter du développement, pour ensuite revendre les titres pour réaliser une plus-value. Il devient une alternative de financement pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Entreprises de Tailles Intermédiaires (ETI) qui n'accèdent pas au marché boursier.

Les sociétés avec un besoin de financement réalisent des levées de fonds auprès d'investisseurs extérieurs qui vont alors entrer dans le capital de celle-ci, en attente d'un retour sur investissement important. L'objectif des fonds de Private Equity ne consiste pas seulement à collecter de l'argent pour l'investir dans des sociétés.

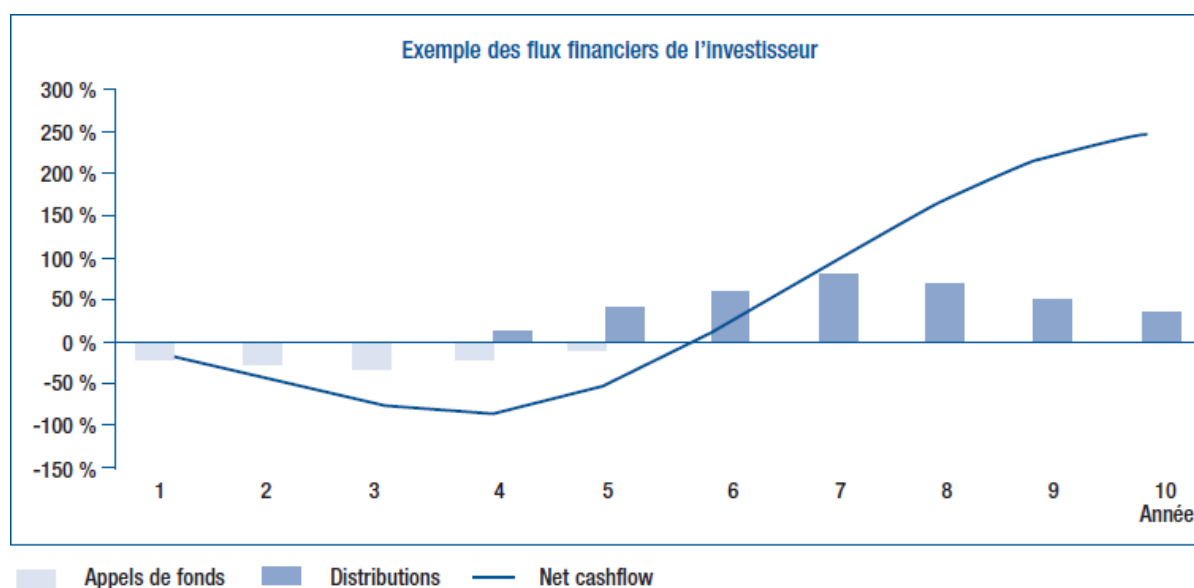
Ils accompagnent et assistent également ces dernières dans leurs prises de décisions afin de permettre une croissance plus rapide et durable.

Les sociétés bénéficient d'une expertise pointue dans leur domaine d'activité pour un développement sur le long terme. L'accroissement de leur valeur sera profitable pour les actionnaires. Enfin, **avoir recours à un fonds de Private Equity permet aux entreprises de bénéficier d'un large réseau pour développer leur activité et créer des synergies.**

Les Taux de rendement internes de cette classe d'actifs sont représentés par une courbe en J, ci-dessous, en fonction du temps :

- ➔ **Lors de la période d'investissement**, pour une durée de trois à cinq ans généralement, les apports se libèrent progressivement en fonction des besoins des entreprises sélectionnées. Le fonds ne procède à des distributions que quelques années après son lancement. En effet, le capital met plusieurs années avant de se valoriser et est soumis à des frais de gestion qui impactent négativement la valeur du portefeuille.
- ➔ **La deuxième période**, les gestionnaires vont faire fructifier le portefeuille en vue de préparer la revente des titres. Elle correspond à la période pendant laquelle l'investisseur touchera ses premiers revenus.

On constate, avec cette représentation de la « courbe en J », que les effets positifs de l'investissement dans le Private Equity n'interviennent qu'après plusieurs années. Cet investissement s'inscrit donc dans un horizon d'investissement long terme.



Phase d'Investissement	Phase de croissance	Phase de maturité / liquidation
Année 1 à 3 ▪ Capital appelé et investi ▪ Investissements dans les entreprises ciblées	Année 3 à 8 ▪ Les premiers investissements deviennent matures ▪ Sortie des investissements arrivés à maturité ▪ Rémunérations des investisseurs via distributions, qui ne peuvent en aucun cas être garanties, ou représentatives d'un gain en capital	À partir de l'année 8 ▪ La plupart des investissements ont été liquidés ▪ Quelques investissements restent à liquider

Quelles sont les modalités de cession des entreprises ?

- INTRODUCTION EN BOURSE
- CESSIION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
- CESSIION À UN AUTRE FONDS
- REPRISE PAR LE MANAGEMENT



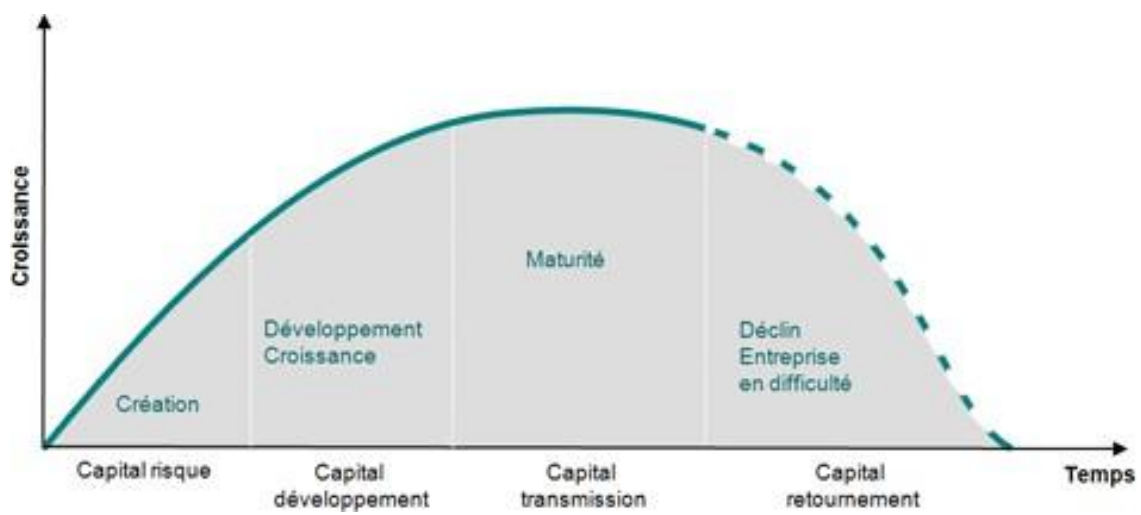
1

Les formes de Private Equity

Il existe 4 types de fonds Private Equity, en fonction du stade de développement de la société visée :

- ➔ **CAPITAL RISQUE** : utilisé pour des entreprises en phase de création. Il permet de financer et de soutenir le développement des start-ups naissantes, généralement présentes dans des secteurs innovants à fort potentiel tels que les technologies de l'information, les biotechnologies, les énergies propres... Cet investissement permet de bénéficier de rendements très élevés en contrepartie d'une prise de risque importante.
- ➔ **CAPITAL DEVELOPPEMENT** : utilisé pour des entreprises déjà présentes sur les marchés depuis quelques années et souhaitant augmenter leur production ou leur force de vente. Il représente 50% des entreprises financées par le Private Equity. Il comprend moins de risques que le capital-risque car l'investisseur bénéficie d'une base financière pour fonder son évaluation et ses prévisions.
- ➔ **CAPITAL TRANSMISSION (LBO)** : utilisé pour des entreprises ayant achevé leur phase de croissance industrielle et, arrivées à maturité. Son objectif est de faciliter la transmission de la société pour assurer une continuité dans la prise de décision et pour garantir une croissance de long terme. Il doit faciliter la transmission entre la société et une personne physique en réalisant une opération à effet de levier afin de financer la dette.

➔ **CAPITAL RETOURNEMENT** : utilisé pour des sociétés connaissant de graves difficultés et ayant une mauvaise santé financière. Le fonds procède à l'acquisition de la majorité ou de la totalité du capital dans le but de lui apporter les ressources nécessaires pour un redressement de l'activité. Cette opération est accompagnée de nombreuses restructurations en interne pour lui permettre un retournement de situation.





2

Les avantages et inconvénients du Private Equity

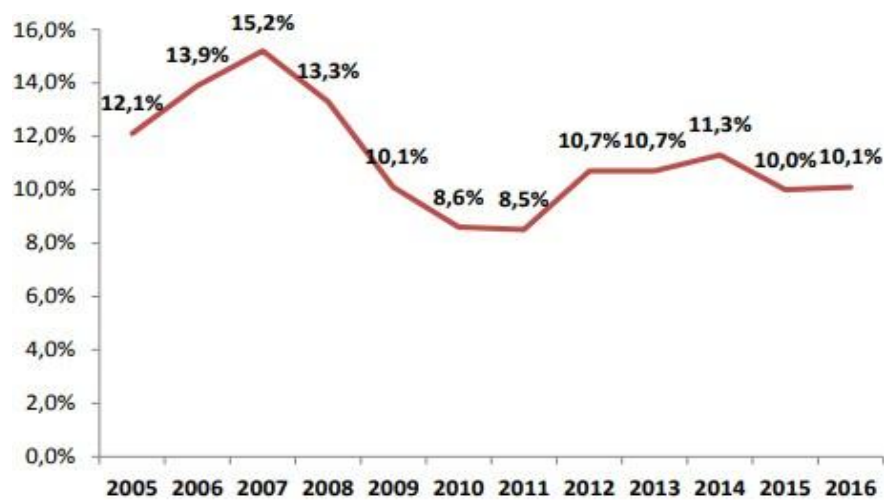


LES AVANTAGES

Investir dans des sociétés à l'aide du Private Equity permet de bénéficier de nombreux avantages. Les sociétés ciblées **ne sont pas cotées. Elles sont moins sensibles à la volatilité des marchés financiers. Cet investissement en fait un outil important de diversification du portefeuille d'actions** grâce à un élargissement de l'univers d'investissement tout en lui apportant une meilleure stabilité, avec une décorrélation des marchés. Cet avantage permet à l'investisseur de bénéficier d'une performance et d'une rentabilité plus stable sur le long terme.

Le graphique ci-après représente un historique des performances du Private Equity français. On constate qu'il a mieux résisté à la crise financière que la plupart des classes d'actifs et conserve depuis 2012 des performances supérieures à 10%.

De plus, il permet parfois de **réduire la pression fiscale** tout en immobilisant une partie du patrimoine de l'investisseur pour financer des entreprises à différents stades de développement. Par exemple, les Fonds Commun Placement pour l'Innovation (FCPI), un outil de défiscalisation particulièrement attractif, permettent à l'investisseur physique de bénéficier d'une exonération d'impôt sur le revenu de 18 % et des plus-values à l'échéance* (hors prélèvements sociaux habituels de 17,2%). Quant aux personnes morales, elles peuvent bénéficier d'un taux réduit à 15% pour l'impôt sur les sociétés.



Sources : AFIC/EY, BSI Economics



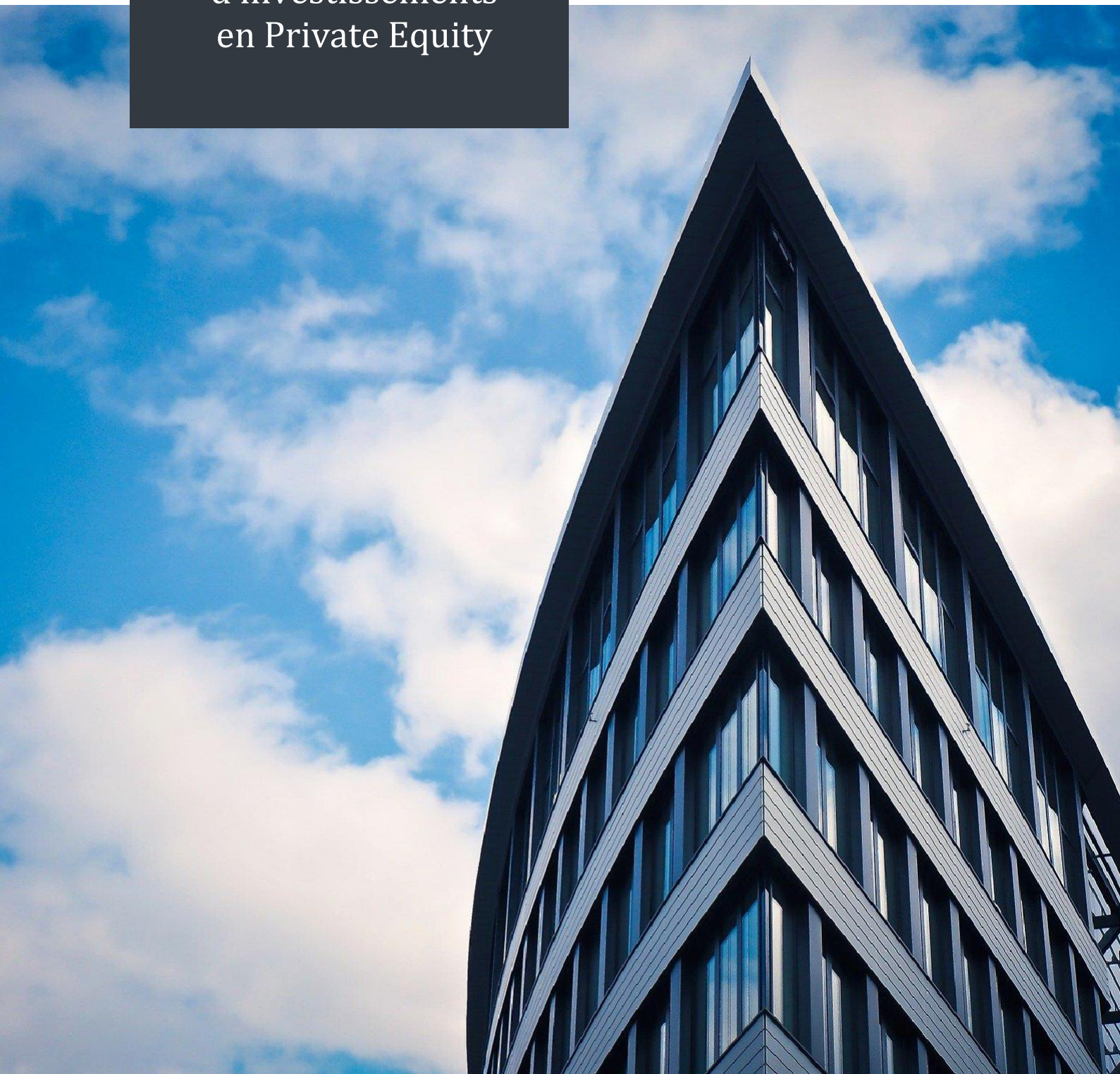
LES INCONVÉNIENTS

Avec le Private Equity, il **n'est pas possible de pratiquer la vente à court terme ou « l'arbitrage »**. Les titres détenus sont « illiquides », c'est-à-dire que les sommes versées sont généralement bloquées pendant au moins 5 ans. Les taux de rendement des fonds de capital investissement sont supérieurs à ceux des classes d'actifs « classiques » (actions, obligations...), en contrepartie d'un risque de perte en capital.

Ces sociétés, même si elles ont recours au Private Equity, gardent le statut d'entreprises non cotées. Elles ne sont donc **pas tenues de diffuser publiquement autant d'informations** sur leur activité que les entreprises cotées.

3

Sélection d'investissements en Private Equity



Ardian est un leader mondial de l'investissement privé, créé en 2016. Avec 176 milliards de dollars d'encours en Europe, Amérique, Asie et au Moyen-Orient pour le compte d'organismes publics, d'institutions, de fonds de pension et d'investisseurs privés, le groupe est un acteur majeur de l'investissement institutionnel.

Private Corner, pionnier sur le segment de la distribution de solutions d'investissements non coté vise, via sa plateforme de structuration, d'administration et de gestion financière à distribuer le fonds d'Ardian en exclusivité en France.

Le fonds **PC WEALTH GLOBAL CO-INVESTMENT** est un fonds permettant d'accéder à la stratégie de co-investissement de la société Ardian, leader international et reconnu dans le Private Equity. Elle présente de solides relations avec des acteurs de renommée mondiale (KKR, Andara, BlackStone, etc...) offrant un accès privilégié à de nombreuses opportunités de marché. La stratégie de co-investissement, chez Ardian, est née en 2005 et a réalisé près de 150 opérations aux côtés de partenaires de qualité permettant d'afficher un solide track record. Le fonds investira en tant qu'actionnaire minoritaire dans une dizaine d'opérations de Growth et de Buyout au sein de sociétés matures avec un plan de création de valeur jugé intéressant par les équipes de gestion. Le fonds a pour objectif d'opérer une très large diversification sectorielle en investissant sur les secteurs de la santé, de la technologie, de la consommation, des services financiers, de l'industrie et des services aux entreprises. Le portefeuille sera concentré sur des sociétés principalement européennes et nord-américaines mais pourra également investir au capital de sociétés asiatiques de façon minoritaire (entre 5 et 10% de l'actif).

Fort de performances constantes des précédents millésimes, Ardian vise à optimiser les rendements sur des durées réduites via une période d'investissement de 12 à 18 mois, permettant ainsi un retour des capitaux plus rapide (autour de 5 ans) que les autres acteurs du non coté (8 à 10 ans).

Exemples d'investissements passés :

- **Palex** : leader européen de la distribution de matériel médical aux hôpitaux.
- **IUGroup** : plus grand groupe universitaire privé en Allemagne, avec une vaste offre de formation en ligne.
- **Ahead** : fournisseur de services et d'outils informatiques pour les entreprises.

Horizon de placement	5 ans (prorogeable trois fois un an)
Objectif de rendement net annuel	15%
Minimum de souscription	100 K€

TIKEHAU est un spécialiste de la gestion d'actifs alternatifs de l'investissement, organisé autour de quatre lignes de métier : la dette privée, l'immobilier, le Private Equity et les stratégies. Avec 42 milliards d'euros d'actifs sous gestion et 15 bureaux à l'international regroupant 757 collaborateurs, Tikehau Capital se positionne comme l'un des principaux investisseurs sur les marchés privés depuis 2004.

Le fonds **Brienne IV** est le quatrième fonds de Tikehau Capital dédié à l'investissement dans des entreprises spécialisées dans le secteur de la cybersécurité et aux technologies cyber-adjacentes. La digitalisation accélérée crée des vulnérabilités avec de nouvelles menaces de plus en plus complexes. Ce qui crée également de nouvelles opportunités dans le domaine de la cybersécurité avec des investissements de la part des gouvernements et des entreprises, de plus en plus importants. Tikehau Capital établit sa stratégie d'investissements aux côtés de partenaires stratégiques tels que le Ministère des Armées, l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) ou encore l'European Cyber Security Organisation (ECS).

Le fonds Brienne IV a une taille cible de 400 millions d'euros afin de constituer un portefeuille de 10 à 15 entreprises avec un investissement moyen de 50 millions d'euros. Le fonds investira principalement sur les segments :

- Cyber Enabling Technologies : technologies accélérant l'innovation en matière de solutions de cybersécurité (analyse de données, intelligence artificielle et machine learning),
- Cybersécurité : solutions innovantes contre les attaques cyber, protection pour les hardware et software,
- Cyber Enabled Technologies : applications métiers mettant en avant leur niveau de sécurité comme différenciateurs clés (internet des objets, technologies cloud, blockchain).

Le fonds a commencé à déployer ses capitaux, avec deux investissements finalisés fin 2023 :

- ChapVision : société française, créée en 2019, et spécialisée dans la création de logiciels d'analyses de données principalement destinés aux institutions gouvernementales.
- ProvenRun : société, créée en 2009, spécialisée dans la création de logiciels sécurisés, uniques et certifiés pour les appareils critiques intégrés dans les secteurs de l'aéronautique et de la défense, de l'automobile et des semi-conducteurs.

Horizon de placement	10 ans (prorogeable deux fois un an)
Objectif de rendement net annuel	15 à 20 %
Minimum de souscription	200 K€

TIKEHAU est un spécialiste de la gestion d'actifs alternatifs de l'investissement, organisé autour de quatre lignes de métier : la dette privée, l'immobilier, le Private Equity et les stratégies liquides. L'objectif principal de Tikehau est de trouver le bon équilibre entre le risque et le rendement, afin de créer de la valeur à long terme.

Lancé en 2017 et qui ouvre à nouveau après une fermeture aux nouvelles souscriptions d'un an, le fonds a pour objectif de rendre accessible, à travers une seule souscription, l'ensemble des classes d'actifs gérées par Tikehau.

À terme, l'objectif de ce fond de fonds est d'avoir une allocation au travers des différentes expertises d'environ :

- 50 % dette privée (direct lending) pour générer du rendement tout en minimisant le risque baissier,
- 15 % d'immobilier pour générer du revenu et avoir une exposition à l'inflation,
- 10 % de capital investissement (Private Equity) pour maximiser le rendement et profiter des tendances structurelles de long terme,
- 10 % en situations spéciales pour tirer profit de situations spécifiques de marché,
- 15 % en liquidité via principalement des OPCVM pour gérer les capitaux non appelés et la liquidité.

Le produit présente une liquidité trimestrielle (délai de prévenance de 9 semaines) avec une pénalité de sortie de 1% acquise au fonds et une limite de sortie à 5% de l'actif du fonds par trimestre. Sur ce fonds, les investisseurs sont appelés immédiatement pour la totalité du montant investi.

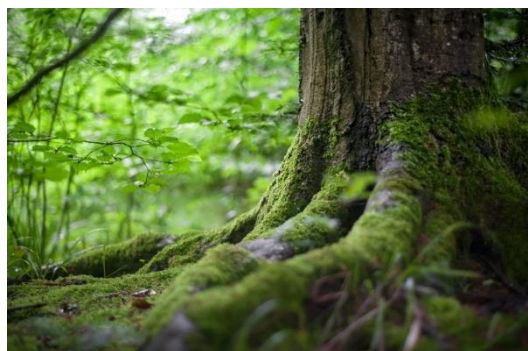
Des versions capitalisantes ou offrant une partie de la performance sous forme de distribution sont disponibles sur ce fonds.

Le point d'entrée reste relativement intéressant avec un déploiement du fonds sur le non-côté qui se poursuit bien et une granularité élevée (plus de 300 opérations en sous-jacents).

Horizon de placement	6 ans
Objectif de rendement net annuel	6 %
Minimum de souscription	100 K€

France Valley est une société de gestion indépendante détenue par ses fondateurs. La société développe 3 activités, dont la première est aussi la principale : création et gestion de Groupements Forestiers pour les investisseurs particuliers, investissement immobilier pour les institutionnels et capital investissement à destination des family offices. Les groupements forestiers sont d'excellents éléments de diversification d'un portefeuille et de transmission d'un patrimoine avec un avantage fiscal très important.

France Valley Revenu Europe est un fonds d'investissement ayant pour vocation **d'investir dans un actif tangible, décorrélé des marchés financiers** et pouvant apporter une performance non négligeable. Le fonds **lève des capitaux en vue de réaliser des investissements dans le secteur forestier.**



Pourquoi investir dans un groupement forestier ?

- Diversifier son patrimoine dans des actifs réels et tangibles, décorrélés des marchés financiers, en prenant en compte ses risques
- Accompagner l'essor économique de la filière Bois,
- Optimiser fiscalement sa situation personnelle et familiale.

Le secteur forestier connaît une **très forte revalorisation** ces dernières années en raison d'une demande croissante pour une offre limitée. **France Valley est le premier investisseur forestier privé** et possède 8 500 hectares répartis en 21 forêts dans les régions d'Auvergne Rhône-Alpes (33.2%) ; Bourgogne- Franche-Comté (31.3%), Nouvelle- Aquitaine (14.1%), Occitanie (8.1%), Grand-est (7.6%) et Centre-Val de Loire (5.8%).

Cet investissement permet de bénéficier d'avantages fiscaux non négligeables : Réduction d'IR de 18% (soumis au plafonnement des niches fiscales de 10k€) et exonération totale d'IFI (à condition de détenir moins de 10% du GFF).

Horizon de placement	10 ans
Objectif de rendement net annuel	2.5%
Minimum de souscription	1 000 €

Epopée Gestion, entreprise à mission, propose des solutions de financements variées et innovantes en prise avec les besoins des entrepreneurs et entreprises des territoires et des collectivités publiques, notamment avec un ancrage local fort (en particulier sur l'Arc Atlantique) et une connaissance des réseaux économiques et politiques pour identifier et développer les meilleures opportunités. Epopée Gestion se veut d'être un leader de la finance durable en région sur divers segments d'investissement.

Le fonds Epopée Hôtels est une réponse concrète née du constat suivant : l'Arc Atlantique fait face à un déficit d'offre en matière d'hôtellerie (parc hôtelier vieillissant en manque d'investissements) malgré l'attractivité de la zone qui se renforce d'année en année (réchauffement climatique, dynamisme économique des métropoles régionales). Le fonds vise des actifs patrimoniaux, localisés au cœur des villes et aux qualités intrinsèques soignées dans l'esprit du concept « boutiques-hôtels » en phase avec la demande actuelle des clients. Le fonds associe donc la résilience de l'immobilier sur ces emplacements qualitatifs avec une performance « Private Equity » via la création de valeur des fonds de commerce. L'exploitation des actifs hôteliers se fait en partenariat avec le Groupe VICARTEM, qui a développé un savoir-faire depuis 1998 lui permettant de maîtriser toute la chaîne de valeur hôtelière avec des succès probants : ils réalisent en moyenne 32% de chiffre d'affaires supplémentaires que leurs concurrents directs, avec une marge confortable de 37,5% (EBITDA).

Le fonds vise notamment l'acquisition de l'hôtel Maisons du Monde Hôtel & Suites dans l'hyper-centre de Nantes, une destination dynamique et attractive à la fois pour une clientèle d'affaires et de loisirs. Cette acquisition se fonde sur des leviers de création de valeur en optimisant, par exemple des espaces communs (co-working, événementiel), ou encore en déployant une feuille de route ESG (objectif de labellisation Clef Verte, amélioration des performances énergétiques) par l'utilisation d'effet de levier.



Horizon de placement	8 ans (prorogeable deux fois un an)
Objectif de rendement net annuel	8.9 %
Minimum de souscription	100 K€

Depuis 2002, **NextStage AM** se caractérise par son ADN d'entrepreneur-investisseur et accompagne en fonds propres et en expertises les entrepreneurs ambitieux avec ses partenaires institutionnels et plus de 36 000 investisseurs particuliers. Fort de près de 9 milliards d'encours sous gestion, Nextstage a déjà accompagné plus de 200 entrepreneurs dans l'accompagnement de la croissance de leur société.

Le **FPCI NextStage Championnes IV** fait partie de la gamme institutionnelle de NextStage AM qui a décidé d'ouvrir cette stratégie aux investisseurs particuliers suite au track record solide constitué par les équipes de gestion du fonds. Le fonds vise à constituer un portefeuille d'une vingtaine de PME et ETI non cotées sur les secteurs du digital, de la santé intelligente et de



l'innovation environnementale. Le fonds vise une taille cible de 200 millions avec des prises de participation de 7 à 15 millions d'euros au capital d'entreprises ayant une valorisation comprise entre 20 et 50 millions d'euros. L'objectif du fonds étant d'accompagner, en fonds propres, des entreprises françaises, plus particulièrement en régions, dans la transformation de leur modèle et organisation vers le digital ainsi que leur

transition environnementale et sociétale. Le fonds vise à aider des PME innovantes qui participent à l'accélération de l'action contre le dérèglement climatique, et contribuent à promouvoir une économie partagée.

Durée de placement recommandée	10 ans (prorogeable 2 fois 1 an)
Objectif de rendement net annuel	15 %
Minimum de souscription	100 K€

Le **FPCI Apax Development Fund II** est un fonds nourricier, géré par la société de gestion Peqan. Fondée en 2021, la société Peqan a pour objectif de rendre accessible le private equity institutionnel aux investisseurs privés. Le fonds Apax Development Fund II by Peqan sera investi en permanence dans le FPCI Apax Development Fund II géré par la société de gestion Seven2.



Seven2 est une société de gestion fondée en 1972 et pionnière dans le capital-investissement en France. Avec 5 milliards d'euros d'actifs sous gestion et 75 collaborateurs, la société accompagne le développement et la croissance des PME et ETI françaises et européennes. L'objectif du fonds Apax Development Fund II est de constituer un portefeuille d'une dizaine d'entreprises,

principalement des PME françaises et européennes. Le fonds cible des entreprises de croissance non cotées ayant une valorisation entre 15 et 150 millions d'euros, principalement sur les segments de spécialisation de Seven2 :

- Tech & Telecom
- Services
- Santé
- Biens de consommation

La société de gestion Seven2 est signataire des PRI (Principes pour l'Investissement Responsable) et membre du fondateur de l'Initiative Climat International. Ainsi, le fonds est classé article 8 au sens de la réglementation et intègre des critères environnementaux et de gouvernance dans son processus d'investissement et de développement des entreprises dans lesquelles il investit.

Le fonds commence à déployer ses capitaux avec notamment un premier investissement dans la société Diapason, spécialisée dans la création de logiciels de gestion de trésorerie et des risques. Créée en 2009, la société compte plus de 50 employés et accompagne 11 000 utilisateurs dans plus de 50 pays.

Durée de placement recommandée	10 ans (prorogeable 2 fois 1 an)
Objectif de rendement net annuel	13 à 17 %
Minimum de souscription	100 000€

Opale Capital, est une filiale de la société de gestion Tikehau Capital ayant pour but de faciliter l'accès au Private Equity. Pour cela, Opale Capital a décidé de créer le fonds Opale Capital Stratégies Growth Buyout. La stratégie de growth buyout permet d'investir dans des entreprises en forte croissance, avec un business model rentable et un endettement modéré.



La création du fonds Opale Capital Stratégies Growth Buyout part du constat que le ralentissement de la croissance mondiale va occasionner une réorganisation des investissements des entreprises et des États vers des thématiques jugées porteuses et qui répondent aux principaux enjeux mondiaux. Ainsi, le fonds concentrera ses investissements sur 4 principaux segments :

- La santé, qui nécessite des investissements massifs en raison du vieillissement de la population,
- La cybersécurité, enjeu crucial dans un monde qui se numérise avec l'apparition de nouvelles menaces telles que les cyberattaques,
- Le numérique, secteur en pleine croissance permettant aux entreprises de gagner en productivité et synonyme de compétitivité,
- La décarbonation, enjeu important dans un contexte de transition écologique et de développement durable.

Ainsi, le fonds a développé une stratégie visant à investir dans des fonds spécialistes de leur secteur avec des équipes disposant d'une expertise reconnue sur une thématique. Les fonds thématiques bénéficient de performance supérieure par rapport aux fonds généralistes et d'un historique de performance éprouvé et soutenu sur plusieurs millésimes.

A date, 4 fonds spécialistes ont été sélectionnés :

- GH0 Capital 4, fonds spécialisé sur la thématique de la santé en Europe,
- Webster Equity Partners 6, fonds spécialisé sur la thématique de la santé en Amérique du Nord,
- Brienne 2, fonds investi dans la cybersécurité en Europe,
- Marlin Heritage Europe 3, fonds investissant sur les logiciels B2B en Europe.

Durée de placement recommandée	10 ans (sous réserve de possibles extensions)
Objectif de rendement net annuel	19 à 22 %
Minimum de souscription	100 000€



Joël Bounleng
6 rue de la Mare Blanche-77186 Noisiel
contact@heritium-patrimoine.com

Copyright 2025 © Hérítium Patrimoine – Tous Droits Réservés

Cette présentation est destinée aux clients professionnels qui possèdent de l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissements et évaluer correctement les risques encourus, au sein de l'article L.533-16 du code monétaire et financier. La présentation des instruments financiers réalisée dans le présent document n'est pas exhaustive. Elle ne constitue pas une commercialisation ni une recommandation d'achat ou de vente personnalisée d'instrument financier (conseil en investissement). Avant de souscrire ou d'acheter un instrument financier, le client potentiel doit prendre connaissance des documents réglementaires (note d'information, statuts, dernier rapport annuel de bulletin trimestriel d'information) qui incluent notamment l'ensemble des risques connus liés à l'investissement envisagé. Ces risques peuvent inclure l'existence de perte importante ou total de l'investissement réalisé, selon leur nature.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.